# L'information

## Mairie de FRIAUVILLE



2, rue de l'église 54 800 Friauville

tél: 03 82 33 00 12 fax: 03 82 33 48 20

mairie.friauville@wanadoo.fr http://www.friauville.fr



1ère réalisation friauvilloise de Laurent : un panneau végétal pour randonner



Le lièvre de Pâques est passé ...

à vélo ...



du 17 au 23 mai 2021 «Commune» à Friauville!

Patricia Dallio - cie sound track est compositrice associée de La Machinerie 54 dans le cadre du Dispositif DGCA - SACEM IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

## L'essentiel du conseil municipal du 9 avril 2021

l'unanimité.

### \* Présentation projet culturel « Commune » :

Commune à Friauville!

Dans le cadre des actions culturelles de La Machinerie 54, un trio d'artistes va s'installer tout prochainement à Friauville et proposer des inventions sonores et mouvementées!!!

Au programme : des rencontres, des discussions, et des performances.

Quoi exactement ? Personne ne le sait encore, car c'est une aventure à construire au fil des échanges...

Le calendrier de leurs venues est déjà fixé :

17 au 23 mai 2021

14 au 20 juin 2021

16 au 23 septembre 2021

21 au 28 avril 2022

18 au 25 mai 2022

Et une thématique en guise de fil conducteur : « bio diversité ».

#### \* Compte Administratif 2020 et Budget Primitif 2021 :

Une réunion sous forme de débat d'orientation budgétaire s'est tenue une semaine avant le conseil municipal. Cela a permis à chaque élu, en ce début de mandat, de se familiariser avec la comptabilité et la gestion communale.

Une présentation détaillée a été déroulée par le maire et la première adjointe.

Concernant le compte administratif 2020, il reprend toute la gestion comptable de ce qui s'est passé en 2020. A savoir, en fonctionnement des dépenses de 178 525 euros et des recettes de 308 544 euros.

Il a été proposé de reporter 92 000 euros de la section de fonctionnement en investissement pour mener nos prochains projets sans avoir besoin d'emprunter.

Concernant le budget primitif 2021, il a été proposé de ne pas augmenter cette année les taxes foncières, de reconduire les aides accordées en prime rentrée scolaire, prime chauffage...

Le volet fonctionnement devrait être stable à 2020 et le volet investissement se déclinera autour de 5 projets en finalisation, en cours et à venir, à savoir :

- La finalisation de la chapelle de la Hayotte,
- La finalisation de l'installation de la vidéo-protection,
- La mise en place de la mobilité douce et de l'éclairage public en LED,
- La rénovation de la salle polyvalente,
- L'aménagement des chemins communaux, de la chaouée « la rétention » et la plantation de haies.

Ce budget primitif 2021 a été construit tout au long de cette année 2020, grâce aux différents groupes de travail constitués. M. le Maire remercie tous les membres de ces groupes de travail, élus et habitants, qui ont su donner de leur temps et faire bénéficier de leurs compétences à notre village. Remercier aussi les agents communaux qui œuvrent chaque jour pour notre village. Remercier bien sûr l'ensemble de l'équipe municipale qui a su s'investir à la hauteur de son engagement durant cette année particulièrement difficile pour tous.

#### \* Validation du tableau des voiries communales :

Jean-Luc Marchand, ex premier-adjoint, a établi depuis 2008 un plan reprenant la qualité et la propriété des différents chemins du ban communal. On y trouve :

- de la voirie communale du domaine public : ce sont les rues revêtues du village hors
  « grand rue » qui est une voie départementale,
- de la voirie communale du domaine privé : ce sont les chemins ruraux qui se situent hors zone urbanisée,
- des chemins de l'AFR, Association Foncière de Remembrement : ce sont des chemins appartenant aux propriétaires fonciers et particulièrement aux agriculteurs. Il est proposé de valider ces éléments sur carte et dans un tableau. Le conseil valide à
- \* <u>Retour sur campagne de vaccination:</u> point présenté par Isabelle Grundmann et Philippe Billon. Toutes les personnes de plus de 75 ans qui souhaitaient être accompagnées par la mairie dans leurs démarches de vaccination ont pu bénéficier d'au moins une 1ère injection, parfois les deux déjà.

Certaines personnes n'ont jamais été recontactées par le centre qui gérait les rendez-vous mais ont pu être vaccinées par ailleurs, en pharmacie par exemple.

Philippe BILLON apporte quelques éléments médicaux et notamment :

- Le fait que le vaccin Astra Zeneca est désormais exclusivement autorisé pour les personnes de plus de 55 ans,
- 879000 primo-vaccinés dans le Grand Est à date,
- 10,8 millions de primo-vaccinés en France à date.

Prochain Conseil Municipal: Vendredi 18 juin 2021